



AÏKIDO SEVRES 92

6 Place Gabriel Péri 92310 Sèvres

06 50 82 81 57

aikidosevres92@gmail.com

<http://www.aikido-sevres-92.fr>

CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION

Ne pas omettre de joindre :

- un **certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'aïkido** (valable 3 ans)
- 1 photo d'identité (uniquement pour les nouveaux)
- votre règlement à Aïkido Sèvres 92 (PASS 92, ANCV ou autre)
ou par virement IBAN FR76 1820 6002 8665 0406 1776 540 BIC AGRIFRPP882

Nom : _____	Prénom : _____
Date de naissance : _____	
Adresse : _____ _____	
Code postal : _____	Ville : _____
Téléphone : _____ (Obligatoire pour les mineurs)	
En cas d'urgence: _____ (Obligatoire pour tous)	
E-mail : _____	

Merci de nous signaler dans ce cadre toute information liée à votre santé (ou celle de votre enfant) que vous jugez utile de porter à notre connaissance, c'est à dire toute faiblesse ou handicap pouvant présenter un risque lors de la pratique pour vous ou votre entourage (ou pour votre enfant et son entourage)

Fait à : Date :

Signature (des 2 parents ou du tuteur légal pour les mineurs) :



AÏKIDO SEVRES 92

6 Place Gabriel Péri 92310 Sèvres

06 50 82 81 57

aikidosevres92@gmail.com

<http://www.aikido-sevres-92.fr>

	COTISATION	Frais dossier 1 ^{ère} année
ADULTES :	250 €	100 €
ETUDIANTS - demandeurs d'emploi	220 €	100 €
JEUNES 15 ans et plus		
Jeunes jusque 14 ans	150 €	30 €

➤ REDUCTION de 10% sur la cotisation pour un parrainage ou pour les détenteurs de la carte CEZAM.

Présentation et extrait du règlement intérieur

Nous vous souhaitons la bienvenue et sommes très heureux de vous accueillir au sein de notre association. Nous espérons que vous apprécierez la bonne ambiance, la qualité de l'enseignement, l'organisation des cours, et, évidemment, la pratique de l'AÏKIDO.

Notre association a pour objectif la pratique et le développement de l'Aïkido traditionnel et nous concentrons tous nos efforts sur la qualité de l'enseignement et la sécurité de chacun.

C'est pourquoi, nous tenons à vous faire part ici de quelques points importants du règlement intérieur de notre association.

Pour les mineurs, l'association se dégage de toute responsabilité dans les 3 cas suivants :

- en dehors des heures de cours,
- si l'enfant ne s'est pas présenté au cours,
- en cas de cours annulé.

Un enseignant absent se fait systématiquement remplacer pour que le cours ait bien lieu. Mais, même si cela est très rare, un cours peut être annulé à cause d'un problème de dernière minute. C'est la raison pour laquelle **les parents, ou le tuteur légal, doivent s'assurer de la présence de l'enseignant à chaque cours.**

Pour la sécurité de chacun, le Président et/ou l'enseignant, se gardent le droit et la responsabilité de renvoyer immédiatement toute personne qui compromettrait la pratique, ou qui aurait une attitude ou des propos déplacés ou dangereux.

En ce qui concerne la pratique de l'Aïkido, nous sommes très attachés au cadre de la pratique et à l'enseignement. C'est pourquoi tous nos enseignants sont diplômés de l'EPA-ISTA (*Europe Promotion Aikido - International School Of Traditional Aikido*), école européenne et internationale d'Aïkido traditionnel. De plus, l'Aïkido se pratique dans un DOJO, fonctionnant sur la base de règles traditionnelles qui donnent aux disciplines martiales japonaises le cadre nécessaire à un apprentissage de qualité et à la sécurité de chacun.

L'EPA ISTA est très représentée sur la région. La coutume fait que les élèves de ces différents Dojos, **après accord de leur professeur**, peuvent aller compléter leur entraînement dans les autres salles, que ce soit de façon occasionnelle ou régulière. C'est une possibilité offerte à chacun de s'investir un peu plus dans la pratique, mais ce n'est pas un dû. Il est important de se présenter auprès du professeur lors de votre première visite, de lui demander l'autorisation de pratiquer au sein de ses cours et de régler avec les responsables l'éventuelle question des droits d'inscription si vous avez l'intention de pratiquer régulièrement dans ce Dojo.

Toute l'équipe d'Aïkido Sèvres 92 reste à votre entière disposition pour toutes vos questions et vous souhaite une bonne et heureuse année de pratique.

Fait à : _____

Date : _____

Signature (précédée de la mention " **lu et approuvé** "), des 2 parents ou du tuteur légal pour les mineurs:



AÏKIDO SEVRES 92

6 Place Gabriel Péri 92310 Sèvres

06 50 82 81 57

aikidosevres92@gmail.com

<http://www.aikido-sevres-92.fr>

AUTORISATION D'INTERVENTION MÉDICALE

Pour les mineurs, cette attestation doit être signée par les deux parents ou le tuteur légal.

Un accident, même s'il est peu probable, est toujours possible.

Dans ce cas, l'évacuation se fait vers le centre hospitalier le plus proche.

Le personnel médical se refusant d'intervenir sans un accord préalable écrit, nous vous demandons de bien vouloir compléter cette attestation.

Je soussigné(e) :

Demeurant :

Autorise le responsable et/ou le représentant de l'association Aïkido Sèvres 92 à prendre toutes les mesures nécessaires à la santé de :

Moi-même

/

Mon Enfant

Nom : _____

Prénom : _____

Y compris l'hospitalisation et l'intervention chirurgicale d'urgence selon les prescriptions du corps médical consulté.

Fait à : _____, le _____



AÏKIDO SEVRES 92

6 Place Gabriel Péri 92310 Sèvres

06 50 82 81 57

aikidosevres92@gmail.com

<http://www.aikido-sevres-92.fr>

AUTORISATION DROIT D'EXPLOITATION D'IMAGE

Remplir une attestation pour chaque adhérent.

A l'occasion des cours et stages, les pratiquants sont parfois filmés ou photographiés.

Ces prises de vue individuelles ou en groupe, si elles sont de bonne qualité, peuvent être sélectionnées et servir de support pour faire connaître notre art martial. La sélection se fait toujours dans le respect du pratiquant.

Elles peuvent être amenées à illustrer des sites Internet, affiches, prospectus ..., afin de montrer les différents aspects de notre pratique et la variété des publics auxquels elle s'adresse.

Pour ce faire, nous avons besoin de votre autorisation ci-dessous :

Je soussigné(e), Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune : Né(e) le :

CERTIFIE être majeur(e), avoir été informé(e), et donne librement mon consentement à la présente autorisation.

OUI, j'autorise (*) **NON**, je n'autorise pas (*), l'association **AÏKIDO Sèvres 92** et tous ses ayant-droits,

et l'**E.P.A.** (Europe Promotion Aïkido) à laquelle elle est affiliée, et tous ses ayant-droits,

et l'**I.S.T.A.** (International School of Traditional Aïkido), et tous ses ayant-droits,

A EXPLOITER MON IMAGE (*)

ou **L'IMAGE DE MON ENFANT (*)**, Nom : Prénom :,

(*) Rayer la mention inutile

en nombre illimité, en couleurs et/ou en noir et blanc, sur tous supports publicitaires connus actuels ou à venir (y compris les sites Internet), et sans contrepartie financière.

Cette autorisation prend effet à compter de ce jour et pour une durée illimitée.

Fait à, le

Faire précéder la signature de la mention « LU ET APPROUVE »

(pour les mineurs, la signature des deux parents ou du tuteur légal est obligatoire)

SIGNATURE